

CHANTIER GOUVERNANCE - 11 ET 12 DECEMBRE 2018 - VILLEURBANNE

SYNTHESE RENCONTRE INTERREGIONALE FEDES ARTS DE LA RUE

La rencontre interrégionale débute par un tour des régions afin de pointer les points forts et les difficultés selon les chantiers portés par chaque fédération.

Un postulat commun peut être posé :

ATOUTS	DIFFICULTES
Connaissance de son territoire Lien entre et avec adhérent.e.s Convivialité des rencontres Force de la diversité des acteurs des fédérations	Mobilisation des adhérents + renforcer les adhésions Répartition chantiers dans CA et mobilisation des administrateurs Isolement des administrateurs des régions peu structurées Manque de moyens financiers (notamment pour la création d'un poste de coordination) Reconnaissance des institutions Mise à jour de la cartographie

SYNTHESE DES ÉCHANGES ET PROPOSITIONS

OBJECTIF : réfléchir ensemble à la gouvernance de l'ensemble du réseau des fédérations (régionales et nationale).

1. CONSTRUCTION DU PROJET ASSOCIATIF DE LA FEDERATION NATIONALE

- Collecter auprès des fédés régionales leurs attentes et visions de la Fédé nationale => Protocole de collectage à définir : une même personne qui se déplace dans chaque fédé régionale (par exemple lors du CA qui suit l'AG), par exemple une des coordinatrices nationales
- Rendre compte des chantiers sur lesquels les fédés régionales souhaitent mandater la nationale
- Avoir une meilleure appréhension pour les régions des chantiers partagés proposés par la nationale.
- Prioriser les chantiers nationaux avec les fédés régionales
- Etablir un bilan des 20 années d'actions de la fédération nationale pour permettre une meilleure prospective

2. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CA NATIONAL

- a) Appliquer une **MÉTHODOLOGIE COMMUNE** pour la mise en place des commissions de travail d'un chantier = répondre aux questions suivantes et établir la feuille de route à suivre :
- Temporalité ?
 - Qui ?
 - Processus de validation ?
 - Pilote / rapporteur ?
 - Méthodologie ?
 - Pédagogie / outils ?

b) COMPOSITION DU CA

- Etre attentif à la **diversité** : structures, individus, territoire, artistes, admin, H/F, interrégénérationnel et au rapport au moyen (dans la mesure du possible)
- Chantier de la **représentativité** : nécessite des modifications statutaires de la gouvernance du CA pour être représentatif

Contextualisation : Etre représentatif signifie avoir la capacité pour les organisations d'employeurs de s'exprimer, au nom des entreprises, dans des organismes consultatifs et de participer, en leur nom, à la gestion d'organismes.

La Fédération nationale peut prétendre à la représentativité patronale au niveau de la branche professionnelle, c'est à dire participer à la négociation des conventions et accords de branche et à la gestion des organisations et organismes du champ concerné, en l'occurrence du spectacle vivant.

Pour ce faire, les entreprises et les organisations adhérentes à jour de leur cotisation représentent soit au moins 8 % de l'ensemble des entreprises adhérant à des organisations professionnelles d'employeurs de la branche.

En 2017, La Fédération des arts de la rue (FNAR) a atteint les chiffres de la représentativité sur la branche Entreprises Artistiques culturelles mais a vu sa demande de représentativité refusée du fait d'une structuration trop floue quant à la présence de structures et d'individus au sein de la fédération brouillant les frontières entre employés/employeurs. Le prochain comptage de nos adhérents pour la représentativité aura lieu sur l'année 2019. Par conséquent, les statuts ont besoin d'évoluer sur cette même année garantissant notre éligibilité.

(NDLR : Organisations représentatives sont :

Pour la branche EAC (Entreprises Artistiques culturelles) : FSICPA, Les forces musicales, SMA, SYNDEAC, SNSP, PROFEDIM

Pour la branche SVP (Secteur privé du spectacle vivant) : FSICPA, SCENES, SNES, PRODISS, SMA)

Piste soulevée : Création de 2 collèges, Individus et Structures, avec 1 président par collège pour la représentation des intérêt de chaque collège. Un fonctionnement qui permet de conserver le fonctionnement du CA actuel et ainsi poursuivre le dialogue et la collaboration entre les adhérents individuels et les adhérents structures au sein d'une même organisation.

Nécessité d'explorer les diverses possibilités statutaires pour garantir la représentativité : objet de la prochaine réunion de la commission Gouvernance le mercredi 23 janvier 2019 à Paris.

- Questionnement sur la **présidence partagée** de la fédération nationale : poursuivre la réflexion sur l'intérêt potentiel d'une co-présidence.

c) TEMPORALITÉ DU MANDAT : 3 ans renouvelables au 1/3 tous les ans

- 1 an : formation
- 1 an : traite d'un sujet
- 1 an : passation

d) LIENS Régions / Nationale / Interrégionaux

- Questionnement sur la place statutaire des régions : doubles mandats national et régional : proposition d'une forme de confédération => de 1 à 3 élus en région par

les adhérents régionaux + Electrons libre (pas de nombre déterminé) // Points de vigilance pour les régions moins structurées

- Tour des régions à imaginer par thématique + émergence des problématiques communes => à voir au CA ou en amont du CA
- Rôle du délégué régional : élu.e du CA régional et/ou salarié.e quand il y a un.e
 - Rôle d'animateur / créer de l'action entre sa région et les autres régions et la nationale
 - Faire le point état des chantiers en région : en quoi le national croise le régional ou pas ?
 - Technicien qui a un rôle de transmission entre national et région
- Fréquence des interrégionales : mois ? Trimestre ? Semestre ? Annuelle ?
- Solidarité financière à penser entre les régions et avec la nationale

3. MISE EN OEUVRE PRATIQUE DU PROJET FAVORISANT UNE MEILLEURE ARTICULATION REGIONS/NATIONALE

- Rédiger des fiches pratiques sur les différents chantiers de la fédé nationale mise à disposition de toutes les fédés
- Etablir une feuille de route claire à Court, Moyen et Long terme => Rétroplanning
- Fixer les CA nationaux sur une année et les prévoir sur 2 jours
- Mettre en place un agenda partagé des CA et AG nationaux et régionaux
- Rédaction d'un règlement intérieur à faire par tous, signés par tous, qui explique le fonctionnement Fédé nat/fédé régionale
- Faire évoluer les missions des salariés :
 - créer un poste de délégué général en national
 - imaginer une collaboration entre coordinateurs en région et national pour un partage des missions sur des chantiers partagés